

Couches de coton pour bébés

Subvention d'achat 2013



Aide financière offerte par la
MRC du Haut-Saint-Laurent



Comment profiter de ce remboursement

Pour profiter de la subvention de l'année 2013, les documents suivants doivent être présentés aux bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent avant le 31 janvier 2014 :

- La facture originale, reçu ou autre preuve d'achat pour l'ensemble de couches acheté, peu importe la marque ou l'endroit (minimum de 25 couches, non disponible pour les achats à l'unité);
- Une preuve de naissance de l'enfant concerné;
- Une preuve de résidence de l'enfant concerné;
- Un contrat d'engagement d'utilisation des couches de coton signé par les parents (contrat fourni par la MRC).

Vous recevrez dans les semaines suivantes un remboursement pour financer une partie de l'achat de vos couches de coton.

Un achat de moins de 300 \$ (sur présentation d'une facture, d'un reçu ou de toute autre preuve d'achat) se méritera un remboursement de 50 \$. Un achat de 300 \$ et plus (sur présentation de la facture originale, aucune autre preuve d'achat ne sera acceptée) se méritera un remboursement de 100 \$. Aucun remboursement ne sera accordé pour les achats de 75 \$ et moins.

Les avantages des couches lavables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches lavables représentent :

- 10 kg de coton;
- 83 m³ d'eau nécessaire aux lavages;
- 150 kg de déchets organiques biodégradables en quelques mois, gérés par les stations d'épuration municipales plutôt que destinées aux sites d'enfouissement;
- une possibilité de recyclage dans les installations de textiles usés;
- une dépense totale d'environ 700 \$ incluant les frais de lavage et de séchage;
- pas de dépense pour chaque nouveau bébé dans la famille;
- une subvention de 100 \$ pour l'achat d'un ensemble de couches de coton (minimum 25 couches);
- un passage au pot plus rapide (2 ans à 2 ans et demi).

De plus :

- La peau des enfants respire dans une couche qui reste étanche (des feuilles jetables retiennent les selles);
- La couche est confortable grâce aux bandes élastiques à la taille et aux cuisses.

Les désavantages des couches jetables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches jetables représentent :

- 4,5 arbres;
- 25 kg de plastique obtenus avec 67 kg de pétrole brut;
- 120 m³ d'eau nécessaire à la fabrication;
- 4 500 couches jetées aux ordures, décomposables entre 200 et 500 ans et représentant un poids entre 800 et 1 000 g et 40 % des déchets du foyer de l'enfant sans compter les bactéries pathogènes contenues dans les selles;
- une dépense totale d'environ 1 200 \$ pour un seul enfant;
- la dépense se reproduit pour chaque nouveau bébé dans la famille.

Saviez-vous que...

Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, soit assez de couches pour remplir environ 6 000 camions à ordures.

On estime les coûts d'enfouissement des couches jetables (pour environ 600 bébés) dans la MRC du Haut-Saint-Laurent à près de 30 000 \$ pour les trois dernières années.

Un petit coup de pouce de la MRC

Les couches de coton
d'aujourd'hui
sont beaucoup plus modernes
et faciles d'entretien

Couches de coton pour bébés

Subvention d'achat 2013

La MRC du Haut-Saint-Laurent désire encourager l'utilisation de couches de coton en accordant aux jeunes familles, qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de couches de coton.

Qui peut bénéficier de ce remboursement?

Les bébés âgés de moins de six mois résidant dans l'une des treize municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Les bébés âgés entre six et 24 mois inclusivement, résidant dans l'une des treize municipalité de la MRC du Haut-Saint-Laurent peuvent aussi être admissibles si le budget annuel n'est pas épuisé.

Veillez noter que la priorité sera accordée aux enfants les plus jeunes.

Les bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont situés au : 10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) JOS 1H0



-  De nos jours, les velcros et les boutons-pression ont remplacé les épingles et les couches sont facilement lavables à la machine.
-  Après une utilisation massive des couches jetables au cours des quarante dernières années, les gens redécouvrent peu à peu les bienfaits de l'utilisation des couches de coton.
-  En plus des avantages reliés à la réduction des matières enfouies, les couches de coton ménagent nos ressources naturelles, le portefeuille des parents et la peau délicate des tout-petits!



Pour plus d'informations au sujet du Programme d'achat de couches de coton, contactez Iliana Hristova au 450 264-5411.

MRC du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) JOS 1H0
450 264-5411 www.mrchsl.com

Aide financière offerte par la
MRC du Haut-Saint-Laurent

